

Europe Ecologie les Verts communique

Une décision incompréhensible !



Europe Ecologie les Verts communique

> À l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique, de la prise de conscience collective de l'intérêt des arbres dans l'atténuation de ses effets (absorption du CO2, protection thermique, ombrage, régulation du cycle d'eau, ...), de la végétalisation des villes.... Que fait-on concrètement sur notre territoire ?

> Face à l'urgence climatique, la municipalité de Condom a pris la décision d'abattre 25 platanes classés, en alignement de ses promenades, faisant fi de la loi de 2016 qui les protège.

> Il n'est plus admissible de faire l'impasse des services environnementaux rendus gratuitement par les arbres ; aussi, notre formation politique demande à l'État qu'un rappel soit fait à Mr le maire de Condom sur l'esprit de la loi visant à donner la priorité à la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, nous réaffirmons notre souhait d'un réajustement des travaux d'aménagement en cours pour une protection spécifique des alignements d'arbres.

> Nous, écologistes, sommes prêts à participer à l'élaboration d'une ville plus verte en concertation avec la population.

> Et nous serons avec toutes celles et tous ceux qui partagent cette ambition pour la ville centre du Grand Site Occitanie/Sud de France « Armagnac, Abbaye et Cités », reconnaissance destinée à renforcer son attractivité touristique.

Fatma Adda et Philippe Marcelin

Porte-paroles d'EELV